

LOCHES

actualités

VILLES
& PETITS
D'ART &
D'HISTOIRE



MAGAZINE D'INFORMATIONS // N°333 // www.ville-loches.fr



DOSSIER SPÉCIAL

Recensement de la population 2026



P.9

Devenez membre du jury des « Poches de Loches » !



P.12

Croix-Rouge : la solidarité au quotidien



P.15

3^e Nuit de la lecture à la médiathèque



SOMMAIRE

3 | RETOUR EN IMAGES

4 | DOSSIER SPÉCIAL

Recensement de la population 2026

9 | VIVRE À LOCHES

Devenez membre du jury des « Poches de Loches » !

Sapeur-pompier volontaire : un engagement essentiel

Ouverture de saison pour l'écrin musical « Cordacor »

12 | VIE ASSOCIATIVE

Croix-Rouge Grand Lochois : la solidarité au quotidien

13 | EXPRESSION POLITIQUE

14 | QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties / Expos / Ciné

LOCHES *actualités*

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231 - 37602 Loches cedex
02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr

Rédaction : communication@mairieloches.com

Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. **Conception :** service Communication - Ville de Loches.

Tirage : 4 200 exemplaires.

Imprimerie Numeriscann (La Membrolle sur Choisille). Labels Imprim'Vert® et PEFC.

Crédits photos : Ville de Loches, Studio Grain d'image, Tom Haugomat pour les Nuits de la lecture (conception graphique : Studio CC). Dépôt légal : janvier 2026. N°ISSN : 1244-605X.

La nouvelle année démarre sous des auspices un peu meilleurs, avec des espoirs de trêve en Ukraine, ainsi que la loi spéciale votée par les députés et les sénateurs qui permet de doter l'État d'un budget offrant la possibilité d'engager mois par mois les dépenses nécessaires à son fonctionnement courant en attendant le vote d'un budget digne de ce nom, engageant le pays sur une trajectoire de redressement et de réduction de son déficit.

À la grande différence des collectivités locales, dont les communes qui ne peuvent en aucun cas voter et avoir un budget et des comptes en déficit, l'État vote depuis plus de 40 ans des budgets en déficit, c'est-à-dire avec plus de dépenses que de recettes, l'obligeant à emprunter pour équilibrer son budget de fonctionnement et payer, entre autres, ses agents. Ceci est parfaitement interdit pour les collectivités locales, pour lesquelles l'emprunt est autorisé uniquement dans le but de financer les investissements nécessaires pour construire, équiper et réaliser les infrastructures et structures nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci, avec les chantiers de voirie, les écoles, les gymnases, etc., comme le ferait une entreprise lorsqu'elle renouvelle son matériel de production pour préparer l'avenir.

La seule obligation faite aux collectivités est de pouvoir assurer le remboursement de leurs emprunts dans des conditions définies par les règles comptables strictement contrôlées par les services de la direction des finances publiques à travers la mission du comptable public. Chaque année les comptes des communes et des autres collectivités sont passés au crible et sont validés s'ils sont considérés comme sincères et vérifiables, et respectueux des règles de gestion des comptes publics, ce qui est le cas à Loches.

Pour l'État, à force de déficit, le pays se retrouve avec une dette de 3 500 milliards, soit plus de 40 000 euros par Français, mais comme on s'en doute, les enfants n'ont pas la capacité de rembourser quoi que ce soit, sauf lorsqu'ils seront adultes et qu'ils devront rembourser la dette créée par leurs parents et grands-parents. Donc en clair, cette dette repose sur tous les citoyens adultes, soit personnellement à travers la TVA et l'impôt sur les revenus des personnes physiques ou les autres impôts concernant les individus, mais aussi à travers ceux touchant les entreprises.

Qu'un État ait de la dette pour investir dans ses équipements, c'est normal, comme pour une collectivité locale, mais lorsqu'il emprunte pour payer ses dépenses courantes, dont les salaires de ses agents, cela devient inquiétant. C'est pour cette raison que le vote du budget est un moment important et qu'il doit permettre un désendettement progressif de l'État tout en lui laissant la possibilité de préparer le futur, en réalisant les investissements nécessaires pour l'avenir de ses citoyens.

« Qu'un État ait de la dette pour investir dans ses équipements, c'est normal [...] mais lorsqu'il emprunte pour payer ses dépenses courantes [...] cela devient inquiétant »

Nous verrons bien ce qu'il en sera pour cette nouvelle année, mais gardons espoir, la France reste un pays avec de forts potentiels, ne les gâchons pas, et l'avenir nous sourira.

Je vous souhaite une très belle année 2026. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches



Franc succès pour la soirée contre les violences faites aux femmes



La 2^e soirée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, portée par la Police municipale de Loches et le club Loches Karaté Dō, a rassemblé près de 200 personnes, témoignant d'un réel intérêt citoyen pour cette thématique. Habitants, familles et ados ont pu s'informer et échanger avec de nombreux intervenants locaux (gendarmerie, centre d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF, éducateurs de rue, point information jeunesse), autour des formes de violences, des dispositifs d'accompagnement et de prévention.

Entre projection pédagogique, atelier de self-défense, temps d'échanges, animations ludiques et espaces dédiés aux familles, la qualité des rencontres et la diversité des actions proposées ont été largement saluées.

Le succès de cette édition confirme l'importance de poursuivre et renforcer ces initiatives, avec déjà de nouveaux partenaires annoncés pour 2026. ■

Atelier d'initiation au self-défense du Loches Karaté Dō, projection d'un court-métrage pédagogique du CIDFF, présentation des procédures et dispositifs d'accompagnement judiciaire par la gendarmerie, le jeudi 27 novembre 2025 à l'Espace Agnès Sorel



Un public nombreux pour Destination Noël



La nouvelle édition de la journée « Destination Noël » qui s'est tenue le dimanche 14 décembre, a encore une fois attiré de nombreux visiteurs.

Entre la découverte du marché artisanal et la participation aux animations gratuites, petits et grands ont pleinement profité de l'ambiance festive de cet événement. Déambulations musicales et féeriques, atelier maquillage, balades à dos de poney, jeux géants, photobooth et séances photo avec le Père Noël ont rythmé la journée. Le public a particulièrement apprécié le spectacle de feu en clôture de ce dimanche magique à Loches.

La Ville remercie l'ensemble des participants et le public pour leur présence et leur enthousiasme. ■

Spectacle « Dharma » de la Cie Cercle de feu, Les Marcheurs de Rêves de la Cie Lilamayi, les séances photo avec le Père Noël, tous réunis dans le centre-ville de Loches le dimanche 14 décembre 2025



Recensement de la population 2026

En 2026, l'enquête annuelle de recensement de la population se déroulera :

dans les communes de moins de 10 000 habitants :

du 15 janvier au 14 février 2026



**Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale de demain.**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Cette année, la Ville de Loches réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier. Votre participation est essentielle.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. **Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.** Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Le recensement, c'est sûr !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. **L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, vos nom, prénom et adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.



Quand suis-je recensé ?



Si vous êtes recensé, **vous recevrez un courrier de votre commune** dans votre boîte aux lettres au début du mois de janvier.



Comment ça marche ?

Une fois le courrier reçu, vous recevrez, dans votre boîte aux lettres ou via la visite de l'agent recenseur de votre commune, **une notice internet contenant vos codes personnels de connexion et les identifiants de votre logement pour répondre sur internet :**

 le-recensement-et-moi.fr

Recensement de la population 2026

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale (le logement que vous occupez quotidiennement).



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger. Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne.

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)

Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur

le-recensement-et-moi.fr



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Pour connaître votre **type d'habitation**, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Pour permettre d'évaluer l'évolution **de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)

... mes habitudes de vie ?

Pour connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

 le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** et à la **loi Informatique et Libertés (CNIL)**.

DOSSIER DU MOIS

18 AGENTS
RECENSEURS
POUR LA
VILLE DE LOCHES

Recensement
de la population 2026



Annie



Brigitte



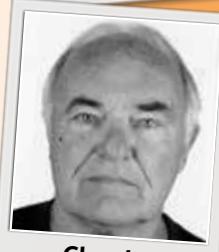
Bruno



Catherine



Christiane



Claude



Danielle



Edith



Elisabeth



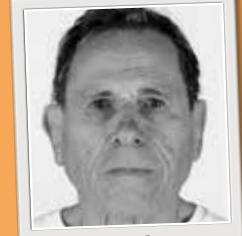
Florence



Isabelle



Jean-Michel



José



Josette



Lucile



Patricia



Paulette



Sylvie



EN BREF

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Le **samedi 17 janvier**, Lochoises et Lochois sont conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux. Marc Angenault et son équipe municipale vous donnent rendez-vous à 11h à l'Espace Agnès Sorel. Un pot de l'amitié clôturera la cérémonie.

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le repas festif offert par la Municipalité aux aînés lochois est organisé le **dimanche 25 janvier** à l'Espace Agnès Sorel. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 16 janvier à l'accueil de la mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h), avec un titre d'identité et un justificatif de domicile récent.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Vous pouvez effectuer cette démarche **jusqu'au 4 février si vous vous inscrivez en ligne** et jusqu'au 6 février en mairie. Pour une inscription en mairie, munissez-vous d'un titre d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription. Les nouveaux Lochois et les personnes ayant changé de domicile en 2025 sont invités à prendre contact avec le service Élections de Loches pour connaître les modalités d'inscription et de mise à jour de leurs coordonnées.

Inscription en ligne et formulaire : www.service-public.gouv.fr

Devenez membre du jury des « Poches de Loches » !



Avis aux Lochois passionnés de lecture ! Vous aimez échanger autour de vos romans préférés, découvrir de nouveaux auteurs ou explorer des univers littéraires variés ? La Ville de Loches et la librairie Lire ma Page vous invitent à rejoindre le jury du tout nouveau prix littéraire « Les Poches de Loches ».

De février à mai, un jury composé de 30 habitant(e)s de Loches aura l'occasion de lire et d'évaluer huit ouvrages de poche issus de la rentrée littéraire d'automne, soigneusement sélectionnés par la librairie Véronique Revington et l'équipe de la médiathèque Jacques Lanzmann. Chaque mois, les membres du jury se retrouveront à la médiathèque ou à la librairie pour échanger leurs impressions, débattre et partager leurs coups de cœur. À l'issue de ces quatre rencontres, ils éliront le premier lauréat des Poches de Loches, qui recevra son prix en juin.

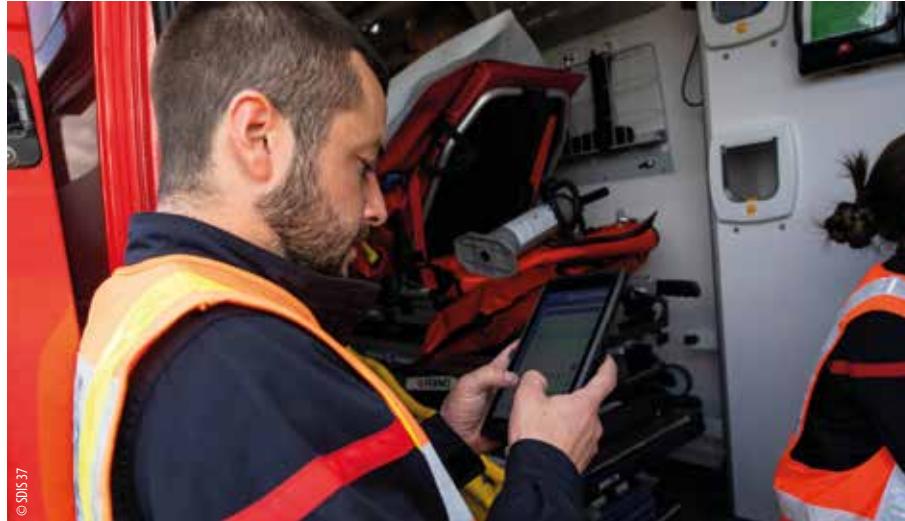
Cet événement porte la volonté de créer du lien autour du livre et de valoriser la diversité des genres littéraires. Pour cette première édition, accessible à tous, la sélection se distingue avec huit titres issus de huit horizons différents : littérature francophone et étrangère, poésie, romance, biographie, science-humaine, roman policier et roman historique.

Que vous soyez lecteur assidu ou simplement désireux de partager vos découvertes, devenez membre du jury des Poches de Loches. **Les inscriptions se feront du 19 janvier au 4 février**, puis un tirage au sort désignera le jury le jeudi 5 février. Pour participer, vous devez résider à Loches, avoir au moins 16 ans et déposer votre candidature en remplissant le formulaire dédié sur le site www.ville-loches.fr (à partir du lundi 19 janvier). Rejoignez cette nouvelle aventure culturelle à Loches ! ■

Lire ma Page et L'Oiseau bleu, des partenaires incontournables

Ce n'est pas une, mais deux belles librairies que Loches a la chance de compter parmi ses commerçants ! Une aubaine dont bénéficie la médiathèque de Loches et les bibliothèques alentours, en profitant toute l'année de leurs précieux conseils littéraires pour enrichir leurs collections. Afin de privilégier le commerce local, la Ville de Loches oriente ainsi chaque année la moitié de son budget d'achat de livres à ces deux librairies.

Sapeur-pompier volontaire : un engagement essentiel



Le centre d'incendie et de secours de Loches cherche à renforcer ses effectifs et recrute régulièrement des sapeurs-pompiers volontaires pour garantir la continuité et la qualité du service de secours auprès des habitants, sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Aujourd'hui, le centre de secours compte 28 sapeurs-pompiers professionnels et 20 sapeurs-pompiers volontaires. Face à une augmentation constante des interventions, estimée à plus de 10% en 2025, et à l'étendue de la zone couverte, le renforcement du volontariat est indispensable pour offrir davantage de disponibilité et de flexibilité aux équipes.

Un engagement citoyen

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager pour une durée de cinq ans renouvelables au service de la population. Cette activité complémentaire, rémunérée, reste compatible avec la vie professionnelle et personnelle. Le recrutement est ouvert aux femmes et aux hommes âgés de 18 à 60 ans en bonne condition physique, disponibles, résidant à proximité du centre d'incendie et de secours

(communes de Loches, Beaulieu, Ferrière, Perrusson, Chanceaux) et jouissant de leurs droits civiques.

Une aventure humaine et formatrice

Dès son arrivée, le nouveau sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation aux missions de lutte contre l'incendie, de secours à la personne et de protection des biens et de l'environnement. L'apprentissage se fait progressivement sur le terrain. Pour certains, cette expérience peut constituer une première étape vers une carrière professionnelle.

Chaque année, la caserne de Loches réalise environ 1 600 interventions : 70% concernent le secours à la personne, 30% se répartissent entre accidents de la route, incendies et opérations diverses.

Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de Loches, c'est participer activement à la sécurité et à la solidarité de votre territoire. Pour candidater, il vous suffit de prendre contact avec les lieutenants Xavier Deligeon (06 32 63 12 09) ou Stéphane Véron (06 70 46 49 26). Vous pouvez aussi consulter le site du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Indre-et-Loire : www.sdis37.fr ■

EN BREF

LA MAIRIE RECRUTE

Trois postes sont à pourvoir dès maintenant :

› **Un agent receveur placier (F/H)** pour un contrat de 17h hebdomadaires. Jours de travail obligatoires : mercredi, samedi et animations ponctuelles le week-end.

› **Un animateur péri et extra-scolaire (F/H)** pour un CDD de 2 mois. BAFA, BPJEPS ou CAP petite enfance exigé.

› **Un animateur (F/H) pour les mercredis à l'accueil de loisirs Maurice Aquilon** en CDD d'un mois reconductible. BAFA, BPJEPS ou CAP petite enfance exigé.

Candidatures (lettre de motivation + CV) à adresser par e-mail à personnel@mairie-loches.com

DON DE SANG

L'Établissement français du sang (EFS) organise ses prochaines collectes à Loches les **mercredis 4 février et 22 avril de 15h à 19h** à l'Espace Agnès Sorel. Si vous avez entre 18 et 70 ans et que vous pesez plus de 50 kilos, vous pouvez probablement donner votre sang. Un test en ligne permet de vérifier votre éligibilité, sur le site de l'EFS : dondesang.efs.sante.fr rubrique « Qui peut donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**. Vous pourrez également réserver votre créneau à Loches. Prévoyez environ une heure pour le don (le prélèvement dure seulement 10 min).



MODIFICATION DU PLU : CONSULTEZ LE DOSSIER

Une procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) de Loches a été engagée en mars dernier. Le dossier qui comprend les ajustements des règles d'urbanisme et de zonage est mis à votre disposition jusqu'au 16 janvier afin de recueillir vos avis et remarques. Vous pouvez le consulter sur ville-loches.fr ou dans les locaux du service Aménagement-Urbainisme, 3 rue du Château, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30, et le mardi de 13h45 à 17h30.

COMPTAGE HIVERNAL DES OISEAUX

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et le Muséum national d'Histoire naturelle vous invitent les **24 et 25 janvier** à observer et compter les oiseaux depuis votre jardin, votre balcon ou un jardin public. Durant une heure, notez pour chaque espèce le nombre maximal d'individus vus en même temps et envoyez vos observations sur le site Internet : www.oiseauxdesjardins.fr

CONSULTATIONS DE NÉPHROLOGIE À LOCHES

Le centre hospitalier Paul Martinais propose désormais des consultations de néphrologie, accessibles **une fois par mois le jeudi**, afin d'assurer un suivi des maladies rénales. Ces nouvelles consultations permettent de faciliter l'accès aux soins spécialisés près de chez vous.

Plus d'infos : 02 47 91 33 22 (ou 23).

COURTE FERMETURE DE NATURÉO

Le parc aquatique Naturéo sera fermé **jusqu'au 7 février** pour parfaire l'achèvement des travaux d'aménagement réalisés au cours du premier trimestre 2025.

Ouverture de saison pour l'écrin musical « Cordacor »



À Loches, d'anciens ateliers et une grange se sont transformés en auditoriums et salons de musique. Derrière ce projet, un nom : Cordacor. Crée fin 2021, ce fonds de dotation s'est donné pour mission de faire rayonner la musique instrumentale et vocale, en favorisant la transmission entre maîtres et jeunes talents.

Depuis ses débuts, Cordacor a accueilli une dizaine de résidences et de concerts. Après quelques travaux d'aménagement, la saison musicale 2026 peut commencer. Elle s'ouvre en janvier avec le **Quatuor Artie's** qui entame un cycle consacré aux quatuors de Beethoven. Avec Nathan Mierdl et Emma Gibout au violon, Violaine Despeyroux à l'alto et Gauthier Herrman au violoncelle, les 20 et 21 janvier à 19h, 5 rue de Maussabré (lieu de tous les concerts).

Du 6 au 9 mars, **Régis Pasquier** animera une masterclass dédiée aux grands compositeurs violonistes – Bach, Paganini, Ysaïe, Wieniaski, Kreisler – inaugurée le 6 mars par une conférence et ponctuée chaque soir par des auditions publiques à 18h. Un concert de clôture sera également organisé le 25 juin.

Le 18 avril, **Le Hall de la chanson** rendra

hommage à Francis Poulenc lors d'un concert intitulé « Poulenc et Compagnie ».

Le 23 mai à 19h, Cordacor accueillera le **Duo Himoga**, constitué de Philippa Neuteboom au piano et d'Alexandre Lacour au violoncelle, pour un récital autour de Brahms et Boëllmann.

Alexandre Lacour dirigera une masterclass de violoncelle du 22 au 29 août, suivie en octobre d'une masterclass de composition et d'improvisation autour du projet « **Musique et astronomie** » animée par le pianiste **Cyrille Lehn**, directeur musical du projet, en partenariat avec la Société astronomique de Touraine. Ce projet inédit sera présenté le 6 mai avec une conférence « Observer le ciel aujourd'hui » et un concert de Cyrille Lehn. Enfin, décembre verra revenir Le Hall de la chanson pour une résidence : trois maîtres et quinze élèves exploreront les trésors de la chanson traditionnelle française, avec des concerts de restitution.

L'auditorium de Cordacor, né de la passion de ses fondateurs, s'impose déjà comme un lieu incontournable pour les mélomanes. La saison 2026 promet une mosaïque de sons et d'émotions, un voyage à ne pas manquer, dès janvier.

Plus d'infos : www.cordacor.com ■

Croix-Rouge Grand Lochois : la solidarité au quotidien



Fidèle à ses valeurs, la Croix-Rouge française œuvre pour une société solidaire, inclusive et engagée. Ses bénévoles accompagnent les personnes en difficulté, au quotidien ou lors de situations exceptionnelles. En cela, l'unité du Grand Lochois agit en partenariat avec des acteurs locaux tels que le Centre intercommunal d'action sociale et les Restos du cœur de Loches.

Avec près de 70 bénévoles, la structure locale assure de nombreuses missions :

► Boutique solidaire

Ouverte à tous, sans condition de ressources, elle propose à la vente des articles issus de dons de particuliers ou d'entreprises : vêtements, livres, jouets, articles de puériculture, etc. « La p'tite récup » permet également de trouver vaisselle, petit mobilier, meubles et objets de décoration. Grâce à vos dons, les bénévoles trient chaque année 20 tonnes de vêtements et 5 tonnes de livres. La boutique, située 4 rue Lobin à Loches, est ouverte les mercredis de 14h à 16h30 et les samedis de 10h à 12h.

► Aides financières et matérielles

L'association apporte des aides ponctuelles aux familles dans le besoin, pour

régler certaines factures ou pour fournir du matériel indispensable. En 2025, elle a également financé deux semaines de séjours d'été en centres de vacances pour des enfants du territoire.

► Transport solidaire

Avec 4 véhicules et 25 chauffeurs bénévoles, l'association propose des trajets à 0,30 € par kilomètre aux habitants de notre territoire (hors bénéficiaires de bons de transport).

► Formations secourisme

Ouvertes au grand public, aux professionnels et aux associations, ces formations permettent à chacun d'acquérir les réflexes qui sauvent.

La Croix-Rouge du Grand Lochois cherche des bénévoles

L'association lance un appel pour recruter de nouveaux bénévoles, en particulier des chauffeurs sur le secteur de Loches. Cet engagement s'adapte à la vie personnelle, à condition de pouvoir offrir des disponibilités régulières. Vous avez envie de vous engager et de participer à des actions solidaires en équipe ? Contactez la présidente de l'association, Christine Frias Las Heras, au 06 44 91 92 26. ■

EN BREF

LES RENDEZ-VOUS DE LA K'DANSE

En janvier, La K'Danse vous donne plusieurs rendez-vous, à commencer par une **soirée rock'n'swing** le **vendredi 16** à la salle Lanzmann de Perrusson à 20h30 (entrée gratuite). Le **dimanche 25 janvier**, suivront deux activités : une **randonnée** autour de Loches de 8, 10 ou 12 km au départ de la gare de Loches à 9h (participation : 3 € avec ravitaillement à mi-parcours), ainsi que deux séances de **tango argentin**, de 10h à 11h30 pour les débutants, de 13h à 18h30 : Au-berge Espagnole et Milonguette. *Infos, inscription : 06 88 53 29 59.*

NUIT DU FITNESS

Le **samedi 17 janvier**, ne manquez pas la Nuit du fitness organisée par le club Dynamik Loches à la Maison des associations. À partir de 19h30, le club animera des ateliers de renforcement musculaire, de body combat, d'aéro et de cross game. Vous trouverez également sur place des stands de produits nutritionnels, massages, tatouages. Entrée : 8 € en prévente, 10 € sur place. *Réservation : 06 32 18 28 91.*



SECOURS CATHOLIQUE : FRATERNIBUS

Des bénévoles du Secours catholique viendront à la rencontre des habitants de Loches avec leur « Fraternibus » les **jeudis 22 janvier, 19 février et 19 mars**. Ce bus est un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes les plus isolées. Il sera stationné sur le parking de la rue Descartes (à côté de l'église Saint-Antoine) de 11h à 17h.

La tribune du groupe majoritaire

À toutes et à tous, une excellente année 2026 !

Que cette nouvelle année soit synonyme d'accomplissements, de bonheur partagé et de fierté, que ce soit dans votre vie personnelle, familiale ou professionnelle.

En lisant ce *Loches actualités*, le mot fraternité – mot au cœur de notre devise républicaine – ne me semble pas être un idéal lointain. Il est une invitation à agir, à se souvenir que nous formons une communauté, unis par des droits, mais aussi par des devoirs les uns envers les autres. Victor Hugo l'avait magnifiquement résumé : « *La liberté, c'est le droit ; l'égalité, c'est le fait ; la fraternité, c'est le devoir* ». À Loches, cette valeur prend vie chaque jour grâce à des initiatives qui montrent que la solidarité n'est pas qu'un mot, mais une réalité concrète.

Prenez la Croix-Rouge par exemple : ses formations aux premiers secours permettent à chacun d'apprendre à sauver des vies, à se sentir utile, à être là pour l'autre dans les moments critiques. Ou

encore le Fraternibus du Secours catholique, qui va à la rencontre des personnes isolées, dans la rue, pour tendre la main, écouter, créer du lien. Ces actions, soutenues par notre municipalité, rappellent que la fraternité se vit au quotidien, dans les petits gestes comme dans les grands engagements.

Le Conseil constitutionnel définit la fraternité comme « *l'assimilation de chacun, quelle que soit son origine, au sein d'une collectivité où tous sont égaux en droits et en devoirs* ». En d'autres termes, vivre ensemble, c'est aussi se souvenir que nous avons tous un rôle à jouer, que personne ne doit être laissé de côté.

Alors, en 2026, faisons de Loches une commune où la fraternité n'est pas seulement un principe, mais une pratique. Une ville où l'on se rencontre, où l'on s'entraide, où l'on grandit ensemble.

Parce que c'est dans l'attention portée à l'autre, dans l'écoute et le partage, que notre territoire devient plus fort, plus humain, plus uni. ■

Pour les élu(e)s du groupe « *Loches 2030* », Valérie GERVÈS, 1^{ère} adjointe [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

L'avenir économique de Loches

Un récent sondage national place en quatrième position « Le développement économique local » avec 27%, parmi les problématiques prioritaires des prochaines municipales. En sachant que l'économie c'est le nerf de la guerre, nous nous inquiétons depuis quelques années de l'état des finances locales. La ville est en déficit permanent et son budget ne permettra de sortir du déficit qu'en 2035 au plus tôt. Ça ne nous empêche pas de vivre, mais d'investir dans les équipements qu'une ville comme Loches doit apporter à ses habitants.

C'est quoi l'économie locale ? Plusieurs choses à la fois : le commerce, l'industrie dans les zones artisanales, ce sont aussi les impôts directs et indirects, les emplois dans l'administration et dans les services, les touristes de passage, les échanges, les subventions de l'Etat et les investissements.

Quand l'économie locale va mal, un des signes qui ne trompe pas, c'est le nombre des boutiques fermées en centre-ville, avec le rideau baissé. Un commerce qui ferme sans transfert d'activité, bureau ou autre transformé en logement. Tant pis pour la vitrine et l'attractivité de la rue.

Autre preuve des difficultés de l'économie locale, mais moins évident, le développement de la mal bouffe avec les promotions de produits de l'industrie alimentaire à peine réglementés. Selon diverses études et enquêtes, les consommateurs en France sont de plus en plus nombreux à se rendre compte des impacts environnementaux

et sociaux majeurs liés à la surconsommation, et certains signes montrent un modèle qui s'essouffle.

À Loches, nous privilégions un modèle de vie et de consommation dans des établissements de proximité avec un commerce de qualité : traiteurs pour l'alimentation, des boutiques accueillantes, des restaurants avec un bon rapport qualité/prix. Nous n'avons pas tous les moyens de suivre l'évolution de cette qualité de vie. Sans augmentation des salaires ou des retraites, le pouvoir d'achat ne suivra pas. Avant longtemps, nous ne pourrons pas suivre cette évolution.

Nous devrons alors nous adapter à un autre type de consommation, moins productiviste, plus sobre et basé sur les échanges. Acheter des meubles anciens dans une brocante ou un dépôt-vente par exemple. Ça valorise l'achat et participe à une nouvelle façon de consommer. Lieux de sobriété, de solidarité et de convivialité, les Ressourceries relèvent essentiellement du champ de l'Économie Sociale et Solidaire et sont en grande majorité gérées par des associations. Leur devise : collecter, valoriser, redistribuer, sensibiliser.

2025 fut l'année de l'Écopôle. Nos dirigeants communautaires ont oublié les entreprises de type Ressourcerie de taille humaine permettant une autre forme de consommation locale avec beaucoup moins des déchets. Le recyclage est une réponse pour notre économie locale, pour notre passage à une consommation réfléchie et pour tous les changements attendus en cette année 2026.

Bonne année ! ■

Les élu(e)s du groupe « *Loches, l'Élan Collectif* » [locheslelancollectif@gmail.com]

QUE FAIRE À LOCHES

DANSE CONTEMPORAINE



Amor Fati

La compagnie Arboredanse présentera le mois prochain à Loches sa dernière création *Amor Fati*, une pièce chorégraphique en trois parties : *Dulcia Linquimus Arva* ouvre le triptyque sur le thème de l'exil, *Stabat Mater* plonge ensuite le public dans la souffrance du corps porté par l'énergie brute du free jazz, *Ad Astra* clôt le triptyque en explorant la sortie de la souffrance, les danseurs traversent lenteur, immobilité et chaos pour atteindre une forme d'abandon au réel.

Ce spectacle est le résultat d'un long travail des élèves de la compagnie et leur chorégraphe, commencé en 2018. Il explore un parcours humain allant de la douleur à l'acceptation ultime du destin.

Samedi 7 février, 20h30 / Espace Agnès Sorel

Tarifs : 12 € / 8 € en prévente, 14 € / 10 € sur place. Gratuit -12 ans.

SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL



L'École buissonnière : 30 ans de passion

Le nouveau spectacle de L'École buissonnière arrive bientôt à Loches ! Cette année 2026 marque un moment fort pour la troupe qui célèbre 30 ans de passion et de création, au bénéfice des Restos du cœur.

Ce nouveau spectacle est un clin d'œil aux souvenirs et aux temps forts du passé, tout en se tournant résolument vers l'avenir : « Après une représentation, les bénévoles de L'École buissonnière se retrouvent pour fêter les 30 ans de leur association. Ce moment de joie tourne peu à peu à la soirée de toutes les vérités : entre nostalgie, confidences et révélations inattendues, les masques tombent. Des destins se croisent, des secrets éclatent... et la fête prend un tout autre rythme, portée par les plus belles chansons ! ».

Vendredis 20 et 27 février, samedis 21 et 28 février à 20h30, dimanches 22 février et 1^{er} mars à 14h30 / Espace Agnès Sorel

Tarif unique : 18 €. Billetterie : Envie2Buller (24 Grande rue à Loches). Réservation : 06 23 56 97 73 / lecolebuissoniere37.com

AGENDA

tous les 1^{ers} dimanches du mois

Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS

Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30

Infos : 06 80 23 18 16.

tous les 1^{ers} mardis du mois

ATELIER : « Fantaisies d'écriture »

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Gratuit. Inscription : 02 47 59 29 57.

vendredis 9 et 16 janvier

SÉANCES CINÉ-CLUB :

La Condition le 09/01

Elephant man le 16/01

Organisées par le ciné-club Loches-Beaulieu.

Cinéma Royal-Vigny, 21h

Tarifs : 9 € / 7,50 €.

dimanche 11 janvier

THÉÂTRE : « Quelle famille »

Organisé par le Lions club Loches-Vallée de l'Indre, interprété par le Théâtre de l'Éphémère.

Espace Agnès Sorel, 15h30

Tarifs : 15 € / 5 € (-12 ans). Billetterie sur place.

mercredi 14 janvier

LECTURES : histoires pour les 0-3 ans

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h30-11h30

Accès libre et gratuit. Infos : 02 47 59 29 57.

ATELIER NUMÉRIQUE : découvrir Linux

Pôle social de Loches, 14h30-16h30

Atelier gratuit sur inscription : 07 85 68 18 99.

LECTURES : albums jeunesse

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Accès libre et gratuit. Infos : 02 47 59 29 57.

vendredi 16 janvier

JOURNÉE D'EXPERTISE

Organisée par les commissaires-priseurs Philippe et Aymeric Rouillac. Conférence « Le casse des bijoux du Louvre » à 16h30.

Moulin des Cordeliers, 10h-12h30/14h-17h

Accès libre et gratuit.

samedi 17 janvier

CONCERT : « Swing acoustic project »

Un hommage aux légendaires Django Reinhardt et Stéphane Grappelli.



Théâtre [troglo] du Rossignolet, 20h30

Tarifs : 12 € / 9 €. Infos : theatredurossignolet.com

mardi 20 et mercredi 21 janvier

CONCERT : Quatuor Artie's (voir p.11)

Organisé par le Fonds de dotation Cordacor.
Auditorium Cordacor - 5 rue de Maussabré, 19h
 Tarif : 20 €. Réservation : office de tourisme.

vendredi 23 janvier

DÎNER-SPECTACLE : Burns' Supper

de la Nouvelle Alliance Loches-St Andrews.
Moulin des Cordeliers, 19h45
 Infos : 06 03 47 65 61 ou loches-standrews@sfr.fr

samedi 24 janvier

JEUX THÈMES LOCHES

ArchéoLoches vous propose plusieurs sessions :

- › Après-midi jeux en famille : 14-17h (gratuit)
- › Escape game familial : 14h, 15h ou 16h (10 €)
- › Tournoi 7 Wonders : 17h-22h (2 €)

Maison des associations, 14h-22h

Infos, réservation : archeoloches@gmail.com

mercredi 28 janvier

LECTURES : histoires pour les 0-3 ans

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h30-11h30
 Accès libre et gratuit. Infos : 02 47 59 29 57.

APRÈS-MIDI JEUX

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
 Accès libre et gratuit. Infos : 02 47 59 29 57.

vendredi 30 janvier

RV DES P'TITS BOUTS : jeux sensoriels

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h

Gratuit. Sur inscription : 02 47 59 29 57.

samedi 31 janvier

DÎNER DANSANT

Organisé par le Judo Dojo du Lochois.

Espace Agnès Sorel, 20h30

Tarif : 42 €/personne. Infos : 06 70 60 43 20.

samedi 7 février

CONCERT : « TRAVOORES »

Spectacle à deux voix entre flamenco et jazz.

Théâtre [troglo] du Rossignolet, 20h30

Tarifs : 12 € / 9 €. Infos : theatredurossignolet.com

EXPOS

jusqu'au 31 janvier 2026

CAMÉRA PHOTO CLUB DU LOCHOIS

« Courbes » / Hôtel de ville

Accès libre et gratuit.

jusqu'au 28 mars 2026

ALAIN PLOUVIER / Galerie Kimpel-Lézé

ÉVÉNEMENT



3^e Nuit de la lecture à la médiathèque de Loches Rats des villes et souris des champs !

Pour la 3^e année consécutive, la Médiathèque Jacques Lanzmann participe aux « Nuits de la lecture » organisées par le Centre national du livre. Cette année, voyagez entre ville et campagne le temps d'une soirée immersive autour de la fable de Jean de La Fontaine *Le Rat de ville et le Rat des champs*.

Au rez-de-chaussée, dans une ambiance champêtre, remontez le temps à Loches à travers d'anciennes photos de la ville pour découvrir le quartier des Bas-Clos avant sa construction. À l'étage, arrivés en ville, vous pourrez écouter des lectures d'albums jeunesse, rechercher les trous de souris dissimulés dans les murs de la médiathèque et laisser libre court à votre créativité avec la fresque participative « Une ville en fleurs ». Petits et grands, enfilez votre plus beau pyjama et apportez vos doudous pour une soirée pleine de surprises en compagnie de vrais rats de bibliothèque !

Samedi 24 janvier, de 19h à 21h30 / Médiathèque Jacques Lanzmann
 Tout public. Accès libre et gratuit.

Infos : 02 47 59 29 57 / mediatheque@mairieliches.com

CINÉ

Les films du mois (sous réserve)

- | | | |
|----------------------|------------------------|----------------------|
| › La Condition | › Gourou | › Eleonora Duse |
| › Elephant Man | › Le Mage du Kremlin | › La Femme de ménage |
| › L'Affaire Bojarski | › Qui brille au combat | |

Cinéma Le Royal-Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

BONNE ANNÉE

2026

Marc Angenault et son conseil municipal
vous invitent à la

cérémonie des vœux

samedi 17 janvier
Espace Agnès Sorel • 11h



ville.loches | www.ville-loches.fr

LOCHES
Un art de vivre, une qualité de vie